



COMMUNE DE **BELFAUX**



PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE CONSTITUTIVE

DU CONSEIL GENERAL

DU 11 MAI 2021



BEL **INFO**
BELFAUX
WWW.BELFAUX.CH

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GENERAL DU 11 MAI 2021

Conformément à l'article 13, alinéa 2, lit a du règlement d'exécution de la loi sur les communes, le caractère de ce procès-verbal est provisoire jusqu'à son approbation par le Conseil général.

Les délibérations sont présidées par M. Gilbert Bapst, doyen d'âge, jusqu'au point 7 de l'ordre du jour.

**Aux membres du
Conseil général**

Belfaux, le 20 avril 2021

SEANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GENERAL

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 30 de la loi sur les communes du 25 septembre 1980 et à l'article 11 du règlement du Conseil général, le Conseil communal vous convoque à la séance constitutive du Conseil général qui se déroulera le

**mardi 11.05.2021 à 19h30,
à la salle paroissiale, à Belfaux
MASQUE OBLIGATOIRE**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le Doyen d'âge, M. Gilbert Bapst
2. Discours inaugural du Doyen d'âge
3. Appel nominal
4. Procès-verbal de la séance du 23 mars 2021
5. Election de la Présidente ou du Président pour l'année 2021
6. Election de la Vice-présidente ou du Vice-président pour l'année 2021
7. Election des scrutateurs-trices et des scrutateurs-trices suppléants pour la période législative 2021 - 2026
 - a) Détermination du nombre de scrutateurs-trices
 - b) Election
8. Commission financière
 - a) Détermination du nombre de membres pour la période législative 2021-2026 (5 membres au minimum)
 - b) Election
9. Commission d'aménagement, élection des membres pour la période législative 2021-2026 (art. 26 du règlement du Conseil général)
10. Commission des naturalisations
 - a) Détermination du nombre de membres pour la période législative 2021-2026 (5 à 9 membres au minimum)
 - b) Election
11. Agglomération fribourgeoise, élection des 5 représentants-tes de la commune pour la période législative 2021-2026
12. Divers

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Syndique

Rose-Marie Probst



Le Secrétaire communal

Laurent Wolf



1. Ouverture de la séance par le Doyen d'âge, M. Gilbert Bapst

*« Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,
Madame la secrétaire du Conseil général,
Madame la représentante de la presse,
Mesdames et Messieurs,*

Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à cette 1^{ère} séance du Conseil général pour cette séance constitutive 2021 -2026.

N'oubliez pas de rallumer vos natels à la fin de la séance.

Tout d'abord quelques informations :

Le bureau provisoire est composé de 5 personnes, soit :

- M. Alain Bise et M. Eric Mauron pour le groupe PDC Belfaux-Futuro ;*
- Mme Solange Berset et M. Jean-Pierre Frésard, du groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture ;*
- Et votre serviteur.*

Le bureau provisoire siègera jusqu'au point 7 y compris. En application de l'article 13 du règlement du Conseil général, le bureau nouvellement élu entrera immédiatement en fonction, après une courte pause de 5 minutes.

Pour la législature 2021-2026 et selon l'article 3 du règlement, le Conseil général sera constitué de 2 groupes, soit :

- 1. PDC Belfaux Futuro, présidé par M. Vincent Schickel avec 15 élus ;*
- 2. PS PCS et Ouverture, présidé par Mme Andrea Wassmer avec 13 élus.*

Arc-en-Ciel compte 2 élus parmi ses membres. Selon l'article 3 du règlement, il ne peut pas revendiquer le statut de groupe.

Y a-t-il des remarques concernant ce point 1 de l'ordre du jour ? ».

Il n'y a pas de remarques.

La discussion est close.

2. Discours inaugural du doyen

« Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Cette séance constitutive marque le 20^e anniversaire de la mise sur pied d'un Conseil général à Belfaux et j'ai l'honneur, en tant que Doyen d'âge, de présider cette première séance 2021-2026.

Bienvenue à toutes et tous. Je vous remercie pour votre engagement et votre disponibilité au service de la Commune de Belfaux.

Les élections ont eu lieu le 7 mars 2021. Suite aux décisions du 1^{er} octobre 2020, le Conseil général sera composé de 30 membres pour cette législature.

J'en profite pour adresser mes vifs remerciements à tous celles et ceux qui se sont portés candidates et candidats. Je félicite les élu(e)s et leur souhaite une législature efficace et couronnée de succès.

Une élection ne reflète pas toujours les efforts fournis et j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui n'ont pas été élus, mais qui restent à disposition pour leur parti, en tant que viennent-ensuite.

Outre les dossiers courants occupant notre Conseil communal, d'importants projets ont été réalisés durant la période 2016-2021. La législature qui commence verra également d'importantes décisions à prendre (Fusion du Grand Fribourg, bâtiment communal, éoliennes, réfection de la salle communale, etc.).

Dans toute démocratie il y a divergence de points de vue, mais le souhait est que nos interventions servent à faire avancer nos projets et nos décisions.

Dans ce sens, je vous souhaite des débats constructifs et harmonieux et surtout une excellente législature 2021-2026.

L'été approche, l'incertitude liée à la pandémie persiste, la vie démocratique s'adapte tant bien que mal à cette situation extraordinaire.

Nous sommes toutes et tous dans l'attente de retrouver au plus vite une vie normale.

Le Covid-19 a complètement chamboulé nos habitudes, perturbé nos rencontres et causé d'énormes dégâts aussi bien économiques que sanitaires. Soyons confiants, tout en restant prudents et ayons une pensée pour celles et ceux qui ont été touchés de près ou de loin par ce virus.

Au nom de vous toutes et tous, je termine mon discours en remerciant la Commune de Belfaux, en particulier son Conseil communal, pour le cadeau que nous avons reçu pour marquer la fin de la législature 2016-2021 ».

3. Appel nominal

M. Gilbert Bapst excuse l'absence de Mme Greetje Maertens, du groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture.

Avant de donner la parole à Mme Véronique Christan, secrétaire du Conseil général, pour procéder à l'appel nominal, M. Bapst rappelle que conformément à l'article 11 du règlement du Conseil général, la convocation à la séance de ce jour a été adressée personnellement à tous les élus par courriel et par courrier. Le procès-verbal de la séance du 23 mars a, quant à lui, été envoyé par courriel le 5 mai dernier, M. Bapst y reviendra au point 4 de l'ordre du jour.

La convocation est également visible sur le site internet de la Commune.

M. Bapst signale aux élus que les débats de la séance sont enregistrés et que toute autre prise de son ou d'image est soumise à autorisation.

Il remercie par avance les intervenants de transmettre au plus vite toutes leurs interventions à Mme Christan en vue de la rédaction du procès-verbal.

Il n'y a pas de remarque quant au mode de convocation.

Il ressort de l'appel nominal, auquel a procédé Mme Christan, secrétaire, que 29 membres du Conseil général participent à la séance de ce jour. La majorité absolue s'élève dès lors à 15.

Le quorum étant atteint, le Conseil général peut valablement délibérer.

4. Procès-verbal de la séance du 23 mars 2021

Le procès-verbal du Conseil général du 23 mars 2021 a été adressé aux élus le 5 mai 2021. Le bureau provisoire a validé ce retard d'envoi, car en raison des fêtes de Pâques, le secrétariat communal n'arrivait pas à respecter le délai de 20 jours comme le prévoit le règlement.

M. Gilbert Bapst ouvre la discussion générale à propos de la rédaction et de l'envoi de ce procès-verbal.

La parole n'étant pas demandée, M. Bapst clôt la discussion générale et soumet le procès-verbal au vote du Conseil général.

Le procès-verbal de la séance du Conseil général du 23 mars 2021 est approuvé à l'unanimité par 29 voix.

M. Bapst prend la parole :

« Avant de passer au point 5 et pour me conformer à la proposition faite dans le procès-verbal que nous venons d'approuver, je vous rappelle que suite à l'intervention de M. Jean-Paul Bossy lors de la séance du 23 mars et dans l'attente du règlement validé par la direction cantonale compé-

tente, l'article 9 du règlement du Conseil général prévoit que « toute décision du Conseil général ou de son bureau peut, dans les 30 jours suivant l'assemblée, faire l'objet d'un recours et non pas dans les 30 jours dès la fin du délai de rédaction du procès-verbal ». ».

Il n'y a pas de remarque, M. Bapst clôt la discussion.

5. Election de la Présidente ou du Président pour l'année 2021

Le Doyen d'âge donne la lecture de l'article 13 du règlement du Conseil général concernant l'élection du bureau et d'article 15 1bis concernant le mode d'élection.

Article 13

« Le Conseil général procède successivement à l'élection des membres de son bureau, soit :

- a) un président et un vice-président pour une période de 12 mois ;
- b) au moins trois scrutateurs pour la durée de la législature, mais au minimum un représentant par groupe ;
- c) au moins trois scrutateurs suppléants pour la durée de la législature, mais au minimum un représentant par groupe.

Le bureau entre en fonction immédiatement après son élection »

Article 15^{1bis}

« Si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, tous les candidats sont élus tacitement, à moins que l'organisation d'un scrutin de liste ne soit demandée par 1/5 des membres présents ».

Le Doyen d'âge donne la parole à M. **Alain Bise** du groupe PDC Belfaux-Futuro :

« Permettez-moi, tout d'abord, au nom du groupe PDC-Belfaux Futuro, de vous féliciter, toutes et tous, élus du Conseil Communal et du Conseil Général.

A vous, Madame la Syndique pour votre nomination à la tête de l'exécutif et la mise sur pied de la nouvelle organisation du Conseil communal.

Nous sommes persuadés que tous ensemble, exécutif et législatif, pourrons débattre, tout au long de cette nouvelle période, dans un esprit de collégialité, de transparence, en vue d'un but constructif ; ceci dans une ambiance saine et agréable.

Que les années 2021 à 2026 soient fructueuses à tous.

Chers collègues,

Ce soir, j'ai le privilège de vous proposer la candidature de Madame Marianne Aebischer pour cette année de présidence du groupe PDC-Belfaux Futuro.

- *Marianne est née en 1965*
- *Elle est secrétaire dans une étude d'avocat-notaire*
- *Membre du comité du PDC-Belfaux Futuro*
- *Conseillère générale depuis 2016*
- *Ancienne membre/secrétaire de la commission d'environnement*
- *Membre/secrétaire de la commission culturelle et d'animation lors de la dernière législature*

Je vous demande de bien vouloir accueillir cette proposition avec enthousiasme ! ».

Le Doyen d'âge ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Election :

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature et conformément à l'article 15, 1bis mentionné ci-dessus, Mme Marianne Aebischer est élue tacitement Présidente du Conseil général pour cette année 2021.

La discussion est close.

6. Election de la Vice-présidente ou du Vice-président pour l'année 2021

Le Doyen d'âge invite les représentants des groupes à présenter leurs candidats et candidates.

Mme **Andréa Wassmer**, au nom du groupe PS/CG-PCS et Ouverture, prend la parole :

« Le groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture vous propose Mme Véronique Rebetez comme Vice-présidente du Conseil général pour l'année 2021.

Mme Rebetez a grandi à Belfaux. Cette maman de deux enfants de 10 et 7 ans travaille comme responsable syndicale pour Fribourg et Neuchâtel. Elle dispose d'une formation universitaire en Histoire contemporaine générale et suisse, en Sociologie et en Pédagogie qu'elle a complétée par plusieurs formations continues. Actuellement, elle prépare un CAS en gestion d'équipe et conduite de projet auprès de la HES-SO à Lausanne. Membre du Conseil général lors de la précédente législature, elle est heureuse de pouvoir participer activement à cette nouvelle législature et se met volontiers à disposition comme vice-présidente du conseil général ».

Le Doyen d'âge ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Election :

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature et conformément à l'article 15, 1bis mentionné ci-dessus, Mme Véronique Rebetez est élue tacitement Vice-présidente du Conseil général pour cette année 2021.

La discussion est close.

7. Election des scrutateurs-trices et des scrutateurs-trices suppléants pour la période législative 2021 – 2026

a) Détermination du nombre de scrutateurs-trices

Le Doyen d'âge informe que le bureau provisoire propose de nommer 4 scrutateurs et 4 scrutateurs suppléants pour cette période législative 2021 – 2026.

Le Doyen d'âge soumet cette proposition au vote du Conseil général.

Résultat du vote :

Le Conseil général accepte à l'unanimité de nommer 4 scrutateurs et 4 scrutateurs suppléants pour cette période législative 2021 - 2026

b) Election

Scrutateurs :

Le Doyen d'âge invite les représentants des groupes à présenter leurs candidats.

M. **René Krattinger**, représentant du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M. Christophe Zbinden

« Le Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M. Christophe Zbinden. Christophe est un enfant du village. Il participe à sa 4^{ème} législature au sein du Conseil général. Il a fait partie de plusieurs commissions (commission des constructions et la CoBaSco). Le groupe PDC Belfaux-Futuro vous invite à soutenir cette candidature ».

Mme **Chantal Barras**, représentante du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M. Thierry Nydegger :

« Au nom du groupe PDC Belfaux-Futuro j'ai le plaisir de vous présenter la candidature de Monsieur Thierry Nydegger.

Thierry Nydegger habite à Belfaux depuis 18 ans. Il est marié et a 3 enfants. Il a été actif au sein du village en tant qu'entraîneur de foot et de joueur au sein de l'ES Belfaux et a déjà siégé au Conseil général durant quelques années. Ses hobbies sont le football, le ski, la lecture et la philatélie. Au niveau professionnel, Thierry est détenteur du diplôme fédéral d'expert en finance et con-

trolling. Durant sa carrière, il a travaillé pour de nombreuses sociétés internationales, d'organisations onusiennes et pour diverses fiduciaires en tant qu'auditeur, CFO, chef du compliance et du contrôle interne ainsi que responsable de mandats fiduciaires. Actuellement il travaille, depuis 5 ans, pour la société fiduciaire PwC (PricewaterhouseCoopers), il est responsable des services fiduciaires et comptables pour la Romandie, dirige une équipe de comptables et d'experts tout en s'occupant de nombreux clients aussi bien locaux qu'internationaux, ainsi que d'ONG. Je vous remercie de soutenir cette candidature ».

Mme **Véronique Rebetez**, représentante du Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture présente les candidatures de Mme Andréa Wassmer et de Mme Emilie Corminboeuf.

Andréa Wassmer :

« Mme Andréa Wassmer est établie à Belfaux depuis plus de 30 ans, animatrice culturelle, elle gère le Centre Le Phénix à Fribourg. Conseillère générale pendant la législature précédente, elle a aussi été conseillère communale de 2006 à 2012. Députée, elle est présidente de la commission des naturalisations du Grand-Conseil ».

Emilie Corminboeuf :

« Mme Emilie Corminboeuf est âgée de 39 ans et vit en couple à Belfaux depuis 5 ans. Elle est maman de trois enfants, de 8, 12 et 15 ans. Elle travaille à Granges-Paccot en tant que responsable administrative et prépare actuellement le brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME. Elle est également animatrice de cours interentreprises pour les apprenti.e.s employé.e.s de commerce du canton et experte aux examens finaux.

Mme Corminboeuf consacre son temps libre à la randonnée, à la pâtisserie, aux nouvelles technologies, à la lecture et au bénévolat. Elle se réjouit de travailler activement avec le bureau du conseil général ».

« Le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture vous recommande de soutenir la candidature de ces deux scrutatrices ».

Election des scrutateurs

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature et conformément à l'article 15, 1bis mentionné ci-dessus les 4 candidats sont élus tacitement comme scrutateurs :

- M. Christophe Zbinden et M. Thierry Nydegger pour le PDC Belfaux Futuro
- Mme Andrea Wassmer et Mme Emilie Corminboeuf pour le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture

Scrutateurs suppléants

Le Doyen d'âge invite les représentants des groupes à présenter leurs candidats.

M **Alain Bise**, représentant du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M. Eric Mauron :

« Le groupe PDC-Belfaux Futuro a le plaisir de vous proposer la candidature de Monsieur Eric Mauron comme scrutateur suppléant.

- Eric Mauron est né en 1964
- Il est agriculteur à Combes, marié, 4 enfants
- Conseiller général depuis 2016 représentant l'entente villageoise d'Autafond et membre du bureau
- Membre de la commission des routes lors de la dernière législature

Je vous demande de bien vouloir soutenir cette candidature avec force ! ».

M. **Christophe Zbinden**, représentant du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M René Krattinger :

« René Krattinger habite la commune depuis 1985 et a déjà été membre du conseil général lors de sa création en 2001.

Ayant été actif dans les commissions de construction, de l'environnement et de la culture, le PDC-Futuro recommande de voter oui à cette candidature ».

Mme **Véronique Rebetez**, représentante du Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture présente les candidatures de Mme Greetje Maertens et de Mme Mireille Meissner.

Greetje Maertens :

« Cette maman de trois grands enfants est membre du Conseil Général depuis 2015 et présidente en 2020. Greetje Maertens était membre de la commission Senior +, et de la commission énergie et environnement. Elle fait de la natation, du vélo, du trekking, et aime l'histoire de l'art, le cinéma, les concerts ».

Mireille Meissner :

« Mme Mireille Meissner est maman d'une petite fille de 9 ans et habite Belfaux depuis maintenant 12 ans.

Elle travaille actuellement comme juriste à 70% auprès du Secrétariat général de la Direction de la sécurité et de la justice depuis 3 ans et demi. Elle dispose d'une solide expérience professionnelle d'une quinzaine d'années, notamment à l'Etat de Fribourg. Elle se réjouit d'apporter ses compétences au Conseil général de notre commune, notamment à travers la fonction de scrutatrice suppléante pour cette nouvelle législature ».

« Le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture, vous recommande de soutenir ces deux propositions ».

Election des scrutateurs suppléants

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature et conformément à l'article 15, 1bis mentionné ci-dessus les 4 candidats sont élus tacitement comme scrutateurs suppléants :

- M. Eric Mauron et M. René Krattinger pour le PDC Belfaux-Futuro
- Mme Greetje Maertens et Mme Mireille Meissner pour le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture

Le Doyen d'âge félicite toutes les candidates et tous les candidats élus, tout en leur rappelant qu'ils sont soumis aux règles de l'assermentation.

La discussion est close.

Une pause de quelques minutes est annoncée pour permettre au nouveau bureau de se mettre en place.

La Présidente, Mme **Marianne Aebischer** prend la parole :

« Madame la Syndique, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, chers collègues du Conseil général !

C'est pour moi un honneur d'avoir été élue à cette fonction de présidente pour la 1ère année de la législature 2021-2026.

Je félicite Mme Rebetez, élue Vice-Présidente, ainsi que les 4 scrutateurs et me réjouis de travailler avec eux, sans oublier la collaboration et l'aide précieuse de notre secrétaire, Mme Christan.

Je suis sûre que toutes et tous nous allons œuvrer ensemble pour le bien et les intérêts de notre Commune, tout en respectant les opinions et les sensibilités de chacune et de chacun.

Après tout le tapage médiatique que notre Commune a dû et doit encore subir, il faut se montrer unis derrière notre Conseil communal et faire de notre mieux pour l'épauler dans ces diverses tâches pas toujours faciles.

Je souhaite à toutes et tous une année politique fructueuse et remplie de la satisfaction du devoir accompli.

Merci de votre attention ! ».

La Présidente donne la parole à Mme **Muriel Frésard**, Syndique.

« Pour commencer, je tiens à féliciter Mme la Présidente, Mme la Vice-présidente, Mesdames et Messieurs du bureau pour leur élection, leur engagement, leur futur soutien ! Félicitations également et beaucoup de plaisir dans leurs tâches aux membres du Conseil général.

Une nouvelle législature commence, de nouveaux membres ont été élus. Si notre volonté est d'aller de l'avant, nos projets tournés vers l'avenir, permettez-moi tout de même de jeter un bref coup d'œil dans le rétroviseur. Je tiens à remercier mes collègues de la précédente législature et notre ex-syndique pour l'excellent climat de travail que nous avons su conserver, malgré le cataclysme provoqué par « l'affaire Wider ». L'ancien conseil communal a su rester soudé et complet, personne n'ayant jeté l'éponge malgré les difficultés et la surcharge de travail engendrés. C'est cette force de groupe, cette énergie positive que je souhaite faire perdurer avec le conseil communal actuel. La séance de constitution ainsi que les 2 séances qui ont suivi me rendent optimiste quant à cet objectif. Je sens une équipe dynamique, motivée, concernée, constructive. J'espère que cela perdurera le plus longtemps possible !

Comme vous le savez probablement, M. Velko Stockel, élu le 7 mars, a donné sa démission avant l'assermentation. Il a été remplacé par M. Frantz Simonis, 1er vienne-t-ensuite, proclamé élu par le Conseil communal le 20 avril, qui a ainsi pu être assermenté en même temps que les autres conseillers communaux le 24 avril et participer ainsi directement à la séance de constitution.

Je propose de donner la parole à chaque conseiller communal, qu'il se présente ».

A la suite de l'intervention de Mme Frésard, chaque conseiller communal se présente brièvement.

La Présidente reprend la parole et rappelle la note figurant dans le règlement du Conseil général et qui stipule :

« Dans le présent règlement, les termes employés pour désigner des personnes du masculin a été adopté afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire ».

La discussion est close.

8. Commission financière

a) Détermination du nombre de membres pour la période législative 2021-2026 (5 membres au minimum)

Le bureau provisoire propose de nommer 5 membres à la commission financière.

La Présidente ouvre la discussion au sujet de cette proposition.

La parole n'étant pas demandée, elle soumet cette proposition au vote du Conseil général.

Résultat du vote

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. La commission financière sera composée de 5 membres.

b) Election

La Présidente invite les représentants des groupes à présenter leurs candidats.

M. **Thierry Nydegger**, représentant du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de Mme Chantal Barras :

« Le groupe PDC Belfaux-Futuro propose la candidature de Chantal Barras comme membre de la Commission financière. Chantal habite à Autafond. Elle est mariée et maman de 3 enfants. Titulaire d'une formation d'employée de commerce et d'une maturité commerciale, elle a travaillé durant 14 ans dans le secteur bancaire. Chantal a siégé au Conseil communal de mars 2017 à avril 2021. A la tête du dicastère de la petite enfance et de la culture. Elle a également assuré la suppléance du dicastère des finances et participé au groupe de travail MCH2. Je vous remercie de soutenir la candidature de Chantal Barras ».

M. **Alain Bise**, représentant du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M. Dominique Corpataux :

- *Dominique est né à Belfaux en 1964*
- *Il est marié, 3 enfants et a 4 petits enfants*
- *Ingénieur en électricité, il travaille chez Comet à Flamatt depuis 15 ans où il est responsable d'une équipe de recherche et développement*
- *Conseiller général depuis 2001 avec la première présidence lors de la création du Conseil général de Belfaux*
- *Ancien Conseiller communal*
- *Ancien membre des commissions financière et de l'énergie et environnement*
- *Ancien président du PDC-Belfaux Futuro*
- *Actuellement représentant élu de Belfaux à l'Assemblée constitutive de la fusion du Grand-Fribourg*

Après tout cela, nous vous demandons de bien vouloir soutenir cette candidature avec bienveillance ! ».

Mme **Chantal Barras**, représentante du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M. Thierry Nydegger :

« Au nom du groupe PDC Belfaux-Futuro, j'ai le plaisir de présenter à nouveau la candidature de Monsieur Thierry Nydegger que je viens de vous présenter juste avant.

Je vous remercie de soutenir cette candidature ».

Mme **Véronique Rebetez**, représentante du Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture présente les candidatures de M. Jean-Pierre Frésard et de Mme Murielle Angéloz Burns :

« Le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture est heureux de proposer deux candidats déjà rôdés à l'exercice ».

Jean-Pierre Frésard

« M. Jean-Pierre Frésard était également déjà membre de la commission financière lors de la précédente législature 2015-2020. Ce jeune retraité est né en 1955, marié et père de 3 enfants aujourd'hui adultes. Il est citoyen de notre commune depuis 1994. Nous proposons M. Frésard pour un nouveau mandat au sein de la commission financière ».

Murielle Angéloz Burns

« Mme Angéloz Burn habite à Belfaux depuis 2013. Cette maman de deux garçons de 11 et 6 ans est bilingue français-allemand, et dispose de solides connaissances certifiées en anglais. Elle travaille au service des contributions du canton de Fribourg en tant que responsable de l'audit in-

terne. Elle finalise actuellement les cours pour l'obtention du diplôme d'experte fiscale. En outre, elle dispose d'un Master bilingue en gestion d'entreprises de l'Université de Fribourg, qu'elle a complété de plusieurs formations continues auprès de l'Université de Saint-Gall. Elle a travaillé durant ses études universitaires dans les domaines de la finance, de l'audit, de la fiduciaire et du management de risques. Mme Angéloz Burns se réjouit de mettre ses solides connaissances au service de la population de Belfaux et de travailler constructivement avec les autres membres du conseil général et du conseil communal de notre commune.

Aussi, notre groupe vous remercie de bien vouloir accepter ces deux candidatures ».

Election des membres de la Commission financière

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature et conformément à l'article 15, 1bis mentionné ci-dessus les 5 candidats sont élus tacitement comme membres de la Commission financière :

- Mme Chantal Barras, M. Thierry Nydegger, M. Dominique Corpataux pour le PDC Belfaux-Futuro
- M. Jean-Pierre Frésard, Mme Muriel Angéloz Burns pour le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture

La discussion est close.

9. Commission d'aménagement, élection des membres pour la période législative 2021-2026 (art. 26 du règlement du Conseil général)

La Présidente prend la parole :

« Je vous informe que cette commission est particulière, car elle a pour but de conseiller et appuyer le Conseil communal.

Elle est chargée de formuler des propositions pour l'élaboration du plan d'aménagement et de l'application de celui-ci.

Le nombre de ses membres est fixé par le Conseil communal et le règlement prévoit que la majorité est désignée par le Conseil général, parmi les membres de ce dernier.

Le bureau provisoire propose une commission composée de 7 membres, dont 4 sont élus par le Conseil général, les 3 autres étant nommés par le Conseil communal.

Si la commune devait proposer un autre nombre, les membres du Conseil général seraient toujours majoritaires ».

La Présidente ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente soumet le nombre de membres au vote du Conseil général

Résultat du vote

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. La commission d'aménagement sera dès lors composée de 7 membres.

La Présidente invite les représentants des groupes à présenter leurs candidats.

M. **Eric Mauron**, représentant du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M. Gilbert Bapst :

« Le Groupe PDC-Belfaux-Futuro propose la candidature de Monsieur Gilbert Bapst pour la Commission d'aménagement. Gilbert est marié, a deux enfants et il jouit d'une paisible retraite à Autafond.

Gilbert Bapst a été conseiller communal à Autafond, conseiller de la paroisse de Belfaux et conseiller général durant la période 2016-2021, Conseil qu'il a présidé en 2019. Il a aussi été membre des commissions d'aménagement et des constructions pour cette période.

Gilbert Bapst a toujours beaucoup œuvré dans le milieu sportif, en particulier le football. Merci de soutenir sa candidature ».

M. Thierry Nydegger, représentant du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M. Giovanni Vona :

« Le groupe PDC Belfaux-Futuro propose la candidature de Giovanni Vona comme membre de la commission d'aménagement. Giovanni est âgé de 57 ans, marié et a 2 filles adultes. Il travaille pour son compte comme peintre indépendant et ceci depuis de nombreuses années. Il a été élu pour la 4^{ème} fois consécutive au Conseil général et était déjà membre de la commission d'aménagement lors de la précédente législature. Giovanni veut continuer à mettre son expérience acquise lors de cette dernière au profit de la commune. Raison pour laquelle il désire continuer de faire partie la commission d'aménagement. Le groupe PDC Belfaux-Futuro vous demande de soutenir la candidature de Giovanni ».

Mme Véronique Rebetez, représentante du Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture présente les candidatures de Mme Murielle Angéloz Burns et de M. Thierry Defaux :

« Le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture a le plaisir de vous proposer deux candidatures à la commission de l'aménagement.

D'une part, Mme Murielle Angéloz Burns, que je viens de vous présenter pour la commission financière, et d'autre part, M. Thierry Defaux.

M. Thierry Defaux habite Belfaux depuis 2012. Papa de 2 enfants de 5 et 7 ans, il exerce comme ingénieur HES en génie climatique. En outre, Thierry Defaux est membre de la commission énergie et environnement depuis 2019. Il est heureux d'apporter ses nombreuses compétences à la commission de l'aménagement pour cette nouvelle législature.

Le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture vous remercie de bien vouloir accepter ces deux candidatures »

La parole n'étant pas demandée, la Présidente soumet au vote les 4 candidatures.

Election des membres de la Commission d'aménagement

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature et conformément à l'article 15, 1bis mentionné ci-dessus les 4 candidats sont élus tacitement comme membres de la Commission d'aménagement :

- M. Gilbert Bapst, M. Giovanni Vona pour le PDC Belfaux-Futuro
- Mme Angéloz Burns, M. Thierry Defaux pour le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture

Le Conseil communal, quant à lui, n'a pas encore nommé ses représentants.

La discussion est close.

10. Commission des naturalisations

a) Détermination du nombre de membres pour la période législative 2021-2026 (5 à 9 membres au minimum)

La Présidente informe le Conseil général que le bureau provisoire propose 7 membres pour cette commission.

La Présidente ouvre la discussion au sujet de cette proposition.

La parole n'étant pas demandée, elle soumet cette proposition au vote du Conseil général.

Résultat du vote

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. La commission des naturalisations sera dès lors composée de 7 membres.

b) Election

La Présidente invite les représentants des groupes à présenter leurs candidats.

M. Dominique Corpataux, représentant du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente la candidature de M. Claude Piccand :

« Le Groupe PDC Belfaux-Futuro vous présente la candidature de M. Claude Piccand. Il est natif de Belfaux. Il est né en 1950. Il est marié et a deux enfants et 4 petits enfants. C'est un retraité actif. Il a été conseiller communal, conseiller général, président des commissions d'aménagement, des constructions et des naturalisations. Il est membre du PDC le Centre, anciennement membre du comité.

Le Groupe PDC Belfaux-Futuro vous remercie de soutenir cette candidature ».

M. Christophe Thode, représentant du Groupe PDC Belfaux-Futuro présente les candidatures de Mme Joëlle Schickel et de M. Corentin Frésard :

Joëlle Schickel

« Joëlle Schickel a 38 ans. Elle est mariée, sans enfants, et réside à Belfaux depuis 2012. Elle a grandi dans le canton de Vaud puis a fait ses études de droit à Fribourg où elle a obtenu son brevet d'avocat. Elle travaille depuis 12 ans à l'Office fédéral de la justice à Berne. Elle est membre de la Commission de naturalisation depuis décembre 2019. Elle est passionnée de musique et de voyages, et se ressource dans la nature à travers randonnées, sorties à VTT ou à ski.

Merci de soutenir la candidature de Joëlle Schickel ».

Corentin Frésard

Au nom du groupe PDC Belfaux-Futuro, j'ai le plaisir de vous recommander M. Corentin Frésard. Agé de 18 ans, Corentin Frésard vit à Belfaux depuis maintenant 12 ans. Il étudie au collège avec option sciences politiques. En outre, il travaille comme surveillant des devoirs à l'école primaire. Il fut candidat au Conseil général et au Conseil communal aux dernières élections. Ses principaux hobbies sont le Fitness et réparer des choses/bricoler. Merci de soutenir la candidature de Corentin Frésard. Je vous remercie de votre attention.

M. Didier Pauchard, représentant du Mouvement Arc-en-Ciel, présente la candidature de Mme Martine Roulin :

« Le Mouvement Arc-en-Ciel a le plaisir de vous proposer la candidature de Mme Martine Roulin en tant que membre de la Commission des naturalisations pour la période législative 2021-2026. Mme Roulin est âgée de 42 ans, elle est mariée et maman de 3 enfants. Elle est au bénéfice d'une formation d'agent de mouvement auprès des CFF. Elle est actuellement experte aux ressources humaines auprès de ce même employeur depuis 2010. Elle a achevé une formation de coaching en développement personnel et développe actuellement son activité de coach certifiée. Mme Roulin est domiciliée à Belfaux depuis 2009. Elle est membre du conseil des parents depuis sa création. Le Mouvement Arc-en-Ciel vous remercie d'avance de soutenir la candidature de Mme Roulin. »

Mme **Véronique Rebetez**, représentante du Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture présentent les candidatures de Mme Andréa Wassmer, de M. Aurèle Schaller et de Mme Linda Corbino.

Mme Wassmer a déjà été présentée pour la fonction de scrutatrice.

Aurèle Schaller

« Aurèle Schaller est âgé de 23 ans, est le deuxième d'une famille de 7 enfants. Il est étudiant en dernière année de Master en gestion d'entreprise à Genève et membre du Conseil général de Belfaux depuis le 15 mai 2018. Depuis 2018, il est membre de la commission des naturalisations de la commune de Belfaux et serait heureux de pouvoir poursuivre ce mandat ».

Linda Corbino

« Linda Corbino est laborantine en biologie, née en 1977 et maman de 2 enfants. Elle était membre du conseil communal lors de la dernière législative et anciennement en charge de la commission des naturalisations. Elle aime le ski, la marche, le foot et est notamment monitrice de ski. Elle serait heureuse de pouvoir participer à la commission des naturalisations et d'y apporter son expérience ».

« Dès lors, nous vous remercions de bien vouloir accepter Mme Andréa Wassmer, Mme Linda Corbino et M. Aurèle Schaller comme membres de la commission des naturalisations ».

La parole n'étant pas demandée, la Présidente soumet au vote les 4 candidatures.

Election des membres de la Commission des naturalisations

Etant donné qu'il n'y a pas d'autre candidature et conformément à l'article 15, 1bis mentionné ci-dessus les 7 candidats sont élus tacitement comme membres de la Commission des naturalisations :

- Mme Joëlle Schickel, M. Claude Piccand, M. Corentin Frésard pour le PDC Belfaux-Futuro
- Mme Andréa Wassmer, M. Aurèle Schaller, Mme Linda Corbino pour le Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture
- Mme Martine Roulin pour le Mouvement Arc-en-Ciel

La discussion est close.

11. Agglomération fribourgeoise, élection des 5 représentants-tes de la commune pour la période législative 2021-2026

La Présidente donne la parole à Mme Muriel Frésard, Syndique.

Mme Frésard, au nom du Conseil communal, propose :

Mme Muriel Frésard, M. François Vallat, M. Gabriel Litzistorf, M. Vincent Schickel, M. Diego Frieden

La parole n'étant pas demandée, la Présidente soumet au vote les 5 candidatures.

Election des 5 représentants de la commune

Mme Muriel Frésard, M. François Vallat, M. Gabriel Litzistorf, M. Vincent Schickel, M. Diego Frieden sont élus à l'unanimité.

La discussion est close.

12. Divers

La Présidente informe que la prochaine séance du Conseil général aura lieu le 22 juin prochain.

La Présidente donne la parole à Mme Muriel Frésard, Syndique.

« Un mot concernant les éoliennes ! On ne va pas ouvrir le débat ce soir, une présentation a été faite au dernier Conseil général de mars. Vous avez lu beaucoup de choses dans la presse, notamment la demande de Greenwatt pour intégrer un Comité de pilotage. Pour information, le Conseil communal a décidé hier soir :

- *de demander à Greenwatt de prolonger le délai de réponse qui ne tient pas compte de la mise en route des nouvelles autorités communales*
- *d'inviter les Conseils communaux des villages concernés à une séance de discussion/coordination*
- *de demander un avis de droit à la Préfecture quant à l'obligation légale qu'auraient les communes à implanter un tel parc éolien*

- *d'organiser, en coordination avec les autres communes concernées, un vote consultatif le même jour, en demandant à la commune de Courtepin de reporter le sien ».*

La Présidente donne la parole à Mme **Josiane Berset**, membre du Groupe PS – Centre gauche PCS et Ouverture :

Arrêt de bus « Arsenal » à Belfaux

« Lorsque le bus TPF de Fribourg arrive à Belfaux, l'arrêt principal se trouve juste avant le rond-point vers Autafond, et s'appelle « Belfaux Arsenal ».

C'est un arrêt de bus pas tout à fait en pleine campagne, mais presque, et il manque de l'équipement le plus élémentaire : aucun siège, aucun banc pour les personnes qui attendent un bus, ou qui ont de la difficulté à marcher. Aucun abri en cas d'attente sous les intempéries. Vous l'aurez compris, cet arrêt est juste signalé, il n'est pas aménagé.

Cela fait plus de trois ans qu'il a été déplacé de la Laiterie à cet endroit, et que les usagers habituels ne voient toujours rien venir, question équipement !

A une période où il est important d'encourager les habitants à utiliser les transports publics, l'arrêt « Arsenal » semble oublié, et pas équipé pour accueillir des passagers.

Ma question :

- *La commune prévoit-elle un aménagement pour cet arrêt de bus TPF ?*
- *Et si oui dans quel délai ? ».*

La Présidente précise que l'ordre du jour ne prévoyait pas de point concernant les questions.

Le Conseil général décide de considérer l'intervention de Mme Berset comme une question et de la transmettre au Conseil communal.

La Présidente donne la parole à M. **Frédéric Oberson**, membre du groupe PDC Belfaux-Futuro :

« Nous avons appris avec regret la démission de Monsieur Velko Stockel tout juste un mois après son élection.

Cette décision n'a été une surprise pour personne contrairement à l'immense surprise de le voir sur la liste électorale du PS, PCS Ouverture pour l'élection au Conseil communal de Belfaux.

En effet, encore peu avant les dépôts de liste et depuis un certain temps, Monsieur Stockel déclarait ouvertement ne pas vouloir se représenter à l'élection au Conseil communal pour cette nouvelle législature. Il ne s'en était pas caché en l'affirmant à plusieurs d'entre nous.

Compte tenu de cela, je trouve cette subite démission, quelles que soient ses motifs que nous ne connaissons pas d'ailleurs, être une curieuse coïncidence.

Est-ce qu'il serait possible de connaître la raison pour laquelle il a choisi de démissionner ? »

Mme **Véronique Rebetez** invite M. Oberson à contacter M. Stockel afin d'obtenir ces renseignements.

La Présidente prend la parole :

« Je clos cette assemblée en vous remerciant de votre participation et même si l'on ne peut pas encore partager le verre de l'amitié, il n'est pas superflu de dire en cette période tourmentée

« Santé à toutes et tous et bonne rentrée ! » ».

La séance est levée à 20h40

La Présidente

 Marianne Aebischer



La Secrétaire

 Véronique Christan

